



Lors de son message du 10 février 2021 à la jeunesse camerounaise, le président de la République a appelé les acteurs du football camerounais à se ressaisir pour ramener la sérénité au sein de la famille du football camerounais. Seulement, force est de constater qu'il n'a pas été entendu. Le combat continue.

La sortie du président Paul Biya dans son message à ses jeunes compatriotes à l'occasion de la célébration de la 55ème fête de la jeunesse semblait sonner comme un dernier avertissement aux acteurs du football camerounais, si ce n'était la fin d'un match qui est allé au-delà du temps réglementaire, s'est poursuivi aux tirs aux buts sans qu'un camp ne s'avoue vaincu. Avec la multiplication des procès et procédures devant les juridictions sportives dont les décisions peinent à être appliquées au Cameroun. Suffisant donc pour que le président de la République, dans son adresse du 10 février 2021 à la jeunesse décide de mettre le pied dans le cambouis. « C'est le lieu pour moi d'inviter les instances faïtières du football camerounais à se ressaisir et à ramener la sérénité dans leur organisation. Ce n'est qu'ainsi qu'il nous est possible de créer les meilleures conditions de l'épanouissement constant de notre football », a indiqué le président de la République, visiblement agacé.

Au regard de la tournure des événements, le président Biya n'a certainement pas été entendu. On peut même dire que la crise à la Fécafoot a pris une nouvelle tournure avec l'élection le 2 février dernier d'un Comité provisoire exécutif à la Fécafoot. Ce Comité est dirigé par le sénateur Albert Mbida. D'où sort alors cette autre instance qui vient amplifier la crise à Fécafoot ? Devrait-on se demander. En effet, après la sentence du Tribunal arbitral du sport

(Tas) du 15 janvier 2021 décidant de la suspension de toutes les instances de la Fécafoot installées à l'issue des élections de 2018 à la demande du club Olympique de Meiganga et une soixantaine d'autres appelants, le Tas n'a pas jugé utile dans sa sentence du 15 janvier, de laisser la Fifa tirer les conséquences de l'annulation de l'élection de Seidou Mbombo Njoya. Le tribunal avait clairement proposé à la Fifa, «sauf avis contraire» de celle-ci, le maintien de l'équipe en place. Une brèche dans laquelle Giani Infantino, le président de la Fifa, s'est engouffré sans hésiter. Et moins de 24 heures après, Fatma Samoura, la secrétaire générale de l'instance faîtière du football mondial, commet un communiqué dans lequel elle matérialise l'orientation du Tas en confiant un mandat exceptionnel à l'équipe Seidou Mbombo Njoya.

ARBITRE UNIQUE

Cette décision n'a pas laissé indifférent ceux qu'on peut appeler les « dissidents » qui sont montés au créneau. D'abord en essayant de chasser l'exécutif actuel de son siège par la force. Ceux-ci ont été repoussés par les forces de l'ordre, à la demande de Mbombo Njoya. Dans la foulée, ces « dissidents » convoquent une Assemblée générale extraordinaire le 2 février 2021 qui a créé à son tour un Comité exécutif provisoire avec à sa tête le sénateur Albert Mbida. Dans la foulée, les avocats des « dissidents » ont saisi à nouveau le Tas qui n'a pas tardé à répondre. « J'accuse réception du courrier de Me Lebel Elamo Manga, agissant en qualité de conseil de la Fécafoot, ayant à sa tête Monsieur le sénateur Albert Mbida, président du Comité exécutif provisoire nommé par l'Assemblée générale de la Fécafoot lors de sa session extraordinaire tenue le 02 février 2021 », écrit Delphine Deschenaux-Rochat. Celle qui dit parler au nom de l'arbitre unique dans la cause, invite « l'appelante à se déterminer sur la requête de bifurcation déposée par l'intimée d'ici au 15 février ». Le Tas va plus loin en indiquant que « dans l'intervalle, le délai imparti à l'intimée pour déposer sa réponse demeure suspendu jusqu'à nouvel avis du greffier du Tas ». Face à l'existence de 2 exécutifs se réclamant de la Fécafoot, le Tas va de nouveau intimer à la Fifa de désigner d'ici le 26 février, lequel des exécutifs est légitime.

SENTENCES ARBITRALES

C'est certainement fort de cette nouvelle intervention du Tas que le président Albert Mbida, a convoqué pour le 16 février, une séance du Comité exécutif provisoire à partir de 10 heures. L'ordre du jour prévoit : « l'examen de la situation créée par l'usurpation des fonctions du président et des membres du Comité exécutif de la Fécafoot par M. Seidou Mbombo Njoya ; l'examen des modalités de réintégration des organes élus en 2009 au sein des ligues régionales et les ligues départementales conformément aux sentences arbitrales devenues définitives ; l'examen des modalités de reprise des compétitions de football professionnel conformément aux décisions du Tribunal arbitral du sport (Tas) ; l'examen de la situation du joueur André Onana, gardien de but des Lions indomptables. » Il faut dire que si cette réunion s'est bien tenue malgré la tentative des forces de l'ordre de l'interdire, les résolutions qui en sont sorties sont plus que radicales puisqu'elles aboutissent à la suspension des membres de l'équipe Seidou. Ce qui n'est pas pour faciliter les choses. Dans le même temps, l'équipe Seidou s'organisait à lancer les championnats à la fin du mois de février. Constat fait, tout porte à croire que la Fécafoot version Seidou bénéficie de la bénédiction des services du Premier ministre.

D'ailleurs, Abdouraman Hamadou Baba, l'un des « dissidents » les plus en pointe dans ce combat épique estime que le Sg/Pm a travesti les instructions du président de la République. Est-ce donc cette prise de position venue de l'immeuble Etoile qui fonde la Fécafoot version Seidou à programmer la reprise des championnats professionnels que toutes les sentences arbitrales lui retirent ? On peut le subodorer. Mais la question qui vient à l'esprit est davantage celle de savoir comment la parole présidentielle appelant les différentes « instances à se ressaisir » sera appliquée par chaque camp. En l'état actuel des choses, l'on semble être bien loin de la sortie de la zone de turbulence à la Fédération camerounaise de football. Surtout avec le rôle trouble que jouent le Tas et la Fifa. Par exemple, si l'intimée qui hier était hier Seidou Mbombo Njoya devient Albert Mbida aujourd'hui, il est certain que l'affaire est pliée en faveur de Pierre Semengue dont les accointances avec les organisateurs de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 février sont un secret de polichinelle. Affaire à suivre donc... Mais avant, place au jeu.

Source : La Nouvelle
